

Avant le 1er août 1947 : liberté - tolérance : pierres d'angle de la Confédération suisse

Autor(en): **Henrici, Marguerite / A.W.G.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **35 (1947)**

Heft 735

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-266268>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Compte de chèques postaux I. 943

Paraît tous les quinze jours le samedi

Philosophie des vacances

Se reposer... c'est le plus souvent changer d'occupation. Se distraire sans se fatiguer, telles sont les vacances les plus toniques, les plus reposantes.

(Gens et Choses).

FONDATRICE DU JOURNAL

Emilie GOURD

RÉDACTION

M^{me} WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Granges
ADMINISTRATION ET ANNONCES
M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 6.-
6 mois 3.50
ETRANGER 1 an 8.-
Le numéro... 0.25

ANNONCES

11 cent, le mm.

Largeur de la colonne : 70 mm.

Réductions p. annonces répétées

Les abonnements partent de n'importe quelle date

A nos abonnés

Le MOUVEMENT FÉMINISTE prend aujourd'hui congé de ses abonnés pour les quelques semaines d'interruption annuelle. Il reparaitra le samedi 13 septembre. La durée insolite de cette interruption n'est pas imputable à la paresse de celles qui ont la responsabilité du journal, mais à des raisons financières. Tout augmente hélas ! notre périodique n'est pas épargné. En février dernier, le prix du numéro a augmenté de 35 %, le budget établi par le Comité a été ainsi complètement bouleversé. Il se voit donc dans l'obligation de réduire quelque peu les dépenses. Préférant ne pas diminuer le format du journal, il a décidé de supprimer, pour cette année, un numéro, deux au plus, sur le total annuel de 23. Il espère que les abonnés et lecteurs comprendront la dure nécessité devant laquelle il est placé et qu'ils voudront bien accepter de bon cœur ces restrictions fâcheuses, afin d'éviter l'augmentation de l'abonnement du journal, mesure qui nous paraîtrait impopulaire.

Bonnes vacances !

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

Message aux femmes suisses de l'étranger

Les Postes, symbolisées par le gracieux monument de l'Union universelle de Berne, ont repris leur ronde régulière autour du monde. Aussi, nous semble-t-il opportun, après ces longues années où la Suisse a vécu repliée sur elle-même, d'essayer d'établir le contact avec nos compatriotes établies à l'étranger.

— Qu'y gagneront-elles ?

— Peut-être pas grand-chose, peut-être beaucoup ; qui sait ? Notre journal qui, depuis 35 ans, sert de lien entre toutes celles que les problèmes féminins préoccupent, peut leur apporter, à l'occasion, d'utiles indications sur nos activités et sur les groupements divers auxquels elles pourraient avoir recours quand elles sont en difficulté. Que savent-elles, en somme, de l'existence féminine au pays ? Les journaux quotidiens ne leur en apportent aucun écho, les rédactions masculines étant averties de place à notre égard. Les périodiques illustrés mentionnent telle ou telle vedette de l'actualité, mais la vie intense et collective de nos associations, l'effort considérable de la solidarité féminine est ignoré dès qu'on a franchi la frontière.

— Etes-vous sûre de ce que vous avancez ?

— Parfaitement. J'ai été moi-même, pen-

ASSURANCE POUR LA VIEILLESSE

RENTES VIAGÈRES

GARANTIES PAR L'ÉTAT

RENSEIGNEMENTS

MOLARD, 11

GENÈVE

LA LIGNIÈRE Gland (Vaud) (tél. 9.80.61)

Etablissement médical, diététique et physiothérapique. Traite depuis 35 ans avec succès les affections du tube digestif (spécialement l'ulcère de l'estomac et du duodénum), du foie, du cœur et des reins.

Convalescences.

Médecin-chef : Dr. H. Müller.

Cures de repos

Qu'est-ce que la Suisse, pour nous ? C'est tout d'abord la patrie la plus proche... le canton avec son paysage, ses coutumes, ses habitudes, sa langue... trésor digne d'un amour sans réserve et qu'il nous faut défendre.

Mais pour nous tous, Suisses, notre patrie est quelque chose de plus : c'est l'asile de notre liberté. On ne parle pas en vain de l'indomptable désir d'indépendance des Suisses, c'est la base de l'existence de notre Etat : un peuple libre qui a été formé de petits groupes libres, rassemblés afin de se procurer l'espace vital nécessaire pour pouvoir vivre librement.

Et, à l'exception des brèves années de la République Helvétique, nous sommes, depuis lors, restés un peuple libre à l'extérieur et à l'intérieur. A l'intérieur, nous possédons la liberté grâce à nos droits profondément enracinés : liberté confessionnelle, liberté de conscience, liberté de culture, de presse et d'association ; legs précieux de notre histoire et de notre constitution.

En temps normal, nous les remarquons à peine, ces droits, un tel état de choses, croyions-nous, allait de soi et nous en usions comme s'il était tout naturel. Mais, au cours des dernières années, lorsque pour des raisons de politique extérieure, ils durent être sévèrement restreints, lorsque nous les vîmes s'effondrer comme des capucins de cartes, un peu partout dans le monde, c'est alors que nous en avons apprécié la valeur.

Ainsi, pour de très nombreux citoyens, la Suisse n'est pas seulement la patrie, mais le symbole et la source de la liberté.

Nous nous réjouissons des forces les plus diverses qui concourent à l'unité de volonté confédérale. En effet, à l'intérieur d'un Etat de structure solide, les variations les plus différenciées sont possibles et, pour qu'aucune dissonnance ne choque, nous n'avons besoin que d'une seule vertu : le vieil esprit suisse de tolérance.

Lorsqu'au cours de l'histoire les nombreuses oppositions qui surgirent — entre la ville et la campagne, entre les bourgeois et les paysans, entre les catholiques et les protestants, entre les Allemands et les Romands — purent être conciliées, c'est à cet esprit que nous le devons.

Souvent, on en est arrivé à se haïr, on n'a même pas évité parfois les rencontres san-

Avant le 1^{er} août 1947

Liberté - Tolérance

pierres d'angle de la Confédération suisse



Eglise St-Peter (Zurich)

où fut prononcé le discours de Mme Marguerite Henrici : **Nous en Suisse.**

Texte et cliché empruntés au Rapport du 3^{me} Congrès féminin suisse (voir p. 3).

glantes, mais toujours, l'esprit de support a finalement triomphé et l'exemple le plus frappant du caractère tolérant des Suisses fut cette collecte organisée dans les cantons protestants pour couvrir la dette de guerre des cantons catholiques du Sonderbund vaincu.

Et ce n'est pas par hasard que, dans notre pays, les hommes les plus honorés sont ceux qui ont le mieux incarné cet esprit de tolérance : Nicolas de Flüe, Nicolas Wengi, Henri Pestalozzi, le Général Dufour, Henri Dunant.

Aussi longtemps que l'esprit de tolérance restera vivant chez nous... nous pouvons, même au milieu d'un monde extérieur étranger à la réalité, hardiment continuer de construire, en le perfectionnant, l'édifice de notre communauté confédérée.

Et même, l'héritage de notre histoire nous en impose le devoir. Il nous est interdit de

laisser la Confédération s'écrouler, par notre impuissance, sous l'influence de la désunion ou des querelles, alors que nous venons d'être épargnés par la plus effroyable de toutes les guerres.

Il me paraît parfaitement clair que nous les femmes, mieux que les hommes, nous pouvons travailler à faire régner, parmi les humains, l'esprit de tolérance — base de la communauté suisse — et l'esprit de paix.

De cette prise de conscience à la décision de consacrer notre force féminine à la Confédération suisse il n'y a qu'un pas vite franchi. Il ne nous reste plus alors qu'à implorer la bénédiction du Dieu tout-puissant pour qu'il nous donne la force d'accomplir cette tâche.

Dr Marguerite Henrici.

(Librement adapté A. W. G.)

dant sept ans, une Suisse de l'étranger, je connais la situation. Au bout de peu de mois, on a l'impression que les femmes ne s'unissent pas, tant le silence qui recouvre leur action est épais. Et c'est justement lorsqu'on habite l'étranger qu'on aurait besoin souvent d'un renseignement, d'une aide, et qu'on ne sait où s'adresser.

— Le Mouvement certes est utile, mais les renseignements qu'il fournit sont fort éparpillés, on ne trouvera jamais sur le numéro dont on aurait besoin.

— En effet. C'est pourquoi nous voulons ouvrir une nouvelle rubrique : **Service de renseignements féminins.** Toute lectrice embarrassée, ne sachant à quelle association féminine s'adresser pour obtenir des informations juridiques, politiques, administratives, sociales, éducatives, etc. toute lectrice encore, qui cherche à aider une compatriote, nous écrit et nous lui répondons, fournissant le renseignement nous-même ou indiquant où l'on peut l'obtenir.

— Le Mouvement certes est utile, mais

Sécrétariat des Suisses à l'étranger ou au Secrétariat féminin suisse à Zurich ?

— D'un point de vue égoïste, oui. Mais songez que nos réponses paraîtront dans le journal et que toutes les lectrices du pays et d'ailleurs pourront en profiter, on fera d'une pierre, de nombreux coups.

— Cependant, vous n'espérez pas que toutes les femmes suisses de l'étranger pourront ou voudront s'abonner ?

— Nous n'osons l'espérer, en effet, mais nous pensons que les Cercles suisses à l'étranger devraient s'abonner par égard pour leurs membres féminins ; ils rendraient service à plus d'une et ils épargneraient parfois à leur consulat des démarches qui aboutiraient plus vite par l'intermédiaire de notre rédaction. Qu'en pensez-vous ?

— Essayez. Votre journal a une mission : unir les femmes suisses de bonne volonté afin que, grâce à l'effort et aux interventions communes, le fardeau de chacune soit allégé, la situation soit améliorée ; étendez votre mission sous les cieux les plus lointains. Sou-

haitons que celles qui sont là-bas saisissent votre main tendue. Mais je vois plus loin que vous. C'est elles, peut-être, qui vous fourniront les renseignements les plus intéressants. Demandez-leur de vous faire part de leurs expériences, de leurs suggestions ; lentement et durement, la plupart d'entre elles ont beaucoup vu et beaucoup appris, obtenez leur collaboration et nous nous enrichirons toutes de cette contribution. Les problèmes qui se posent sont mondiaux, la Suisse a un moyen de vivre sur le plan mondial, c'est de serrer fortement les liens qui l'unissent à la cinquième Suisse, éparse dans tous les continents.

Nous essayons de le faire ici, nous répondrez-vous ?

Le Mouvement Féministe.

Victoire de l'assurance - vieillesse

Notre journal s'en réjouit, M^{lle} Gourd sa fondatrice, la considérera comme la réforme sociale N° 1.

